

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Emeline Comby, Daniel Florentin, Alexis Metzger et Benoît Montabone

Durée : 6h ; coefficient : 3

Aucun document autorisé

Sujet : Alimentation et santé dans le monde

332 candidat·es se sont inscrit·es à l'épreuve d'option de géographie à l'écrit, soit une très forte hausse par rapport à la session 2018. 6 ne se sont pas présenté·es. Aucune copie blanche n'a été proposée. Les notes sont comprises entre 1 (2 copies) et 20 (3 copies). 144 copies (soit 43%) atteignent ou dépassent la note de 11. Plus de 21% des copies se voient attribuer une note supérieure ou égale à 14.

Ces quelques chiffres permettent d'illustrer la qualité du travail fourni par les préparateur·trices et les candidat·es, dont le sérieux et l'investissement se traduisent concrètement dans les copies. Très peu de candidat·es ont rendu un travail inachevé et l'ensemble des compositions démontrait un travail régulier et important. Ce rapport est l'occasion pour le jury de préciser quelques attendus en termes de méthodes et d'expliquer ce qui a pu être valorisé dans les différentes copies.

Le sujet de cette année portait sur une question thématique, en croisant alimentation et santé. Les enjeux sanitaires étaient mentionnés dans la lettre de cadrage. Ce sujet était large, permettant notamment de réinvestir des réflexions sur les enjeux politiques et géopolitiques (en particulier l'« arme alimentaire », les famines, le rôle des organisations internationales ou des Etats...), économiques (par exemple la création de filières, de produits ou de pratiques orientés vers la santé comme les « alicaments », les compléments alimentaires... ou des questionnements plus généraux sur le développement économique), sociaux (à travers les inégalités alimentaires et sanitaires) ou environnementaux (en particulier du fait des risques sanitaires et des craintes qu'ils suscitent et des changements environnementaux globaux). Par ailleurs, ce sujet permettait de synthétiser à travers la santé différents problèmes mis en exergue par la lettre de cadrage, en interrogeant la diversité et la potentielle uniformisation des pratiques alimentaires des sociétés mondialisées, les disparités socio-spatiales (genre, âge, catégories socio-économiques...), les conséquences géographiques des exigences d'une qualité alimentaire... Tous ces enjeux sont riches de questionnements géographiques et au cœur de bon nombre de préoccupations contemporaines. Ils permettaient de développer une réflexion synthétique sur les thèmes vus pendant l'année. Ils rendaient aussi possible la mise en œuvre d'un sérieux appareillage critique et des exemples géographiques précis et spatialisés à différentes échelles tout en décryptant des jeux d'acteur·trices complexes.

En termes de méthode, le jury tient à rappeler qu'une introduction comporte une amorce, la définition de tous les termes du sujet, des éléments de problématisation, une problématique et une annonce de plan.

L'introduction doit débiter par une amorce. Le jury souligne la diversité et la qualité des amorces lues cette année. Une amorce pour être pertinente doit mettre en tension les différents termes du sujet et donc s'adapter à l'angle choisi. Après l'amorce, le jury rappelle qu'une définition des mots du sujet est attendue. Il fallait définir alimentation, santé et questionner les relations entre ces termes (« et »). Le traitement du sujet gagnait à s'appuyer sur une approche systémique pour mettre en lumière les différentes interactions entre les deux notions d'alimentation et de santé. Des candidat·es ont rappelé en introduction l'ancienneté de la géographie de la santé en citant notamment les travaux de M. Sorre. Ces connaissances épistémologiques n'étaient pas attendues, mais elles témoignent d'une très bonne connaissance de la discipline de la part de candidat·es. La définition souvent choisie par les

candidat·es pour définir la santé est celle proposée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « un état de complet bien-être physique, mental et social » et qui « ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi, l'alimentation a des conséquences sur la santé. Une alimentation qui n'est pas en quantité suffisante, qui n'est pas saine ou qui n'est pas diversifiée peut favoriser l'apparition de certaines pathologies (comme des carences nutritionnelles). Les enjeux liés à la faim ou à l'obésité ont été mentionnés dans la quasi-totalité des copies : le jury a alors valorisé les réflexions nuancées de la part de candidat·es. Contrairement à ce qui est écrit parfois dans certaines compositions, une bonne alimentation ne garantit pas une bonne santé. Le jury invite les candidat·es à choisir, avec prudence et précision, les mots utilisés. Par ailleurs, les enjeux liés à la santé modèlent l'alimentation dans le cadre de la production (notamment l'hygiène ou les normes sanitaires), de la conservation (grâce à des procédés techniques comme l'appertisation ou la surgélation) et de la distribution (à travers des lieux mais aussi des étiquetages sur des produits). Différentes notions permettaient de mettre en relation l'alimentation et la santé comme la sécurité alimentaire dont la majorité des candidat·es maîtrisent les quatre piliers (accès, disponibilité, qualité et stabilité), la sûreté alimentaire, la justice alimentaire, les inégalités... Le jury a apprécié les copies qui s'inscrivaient rapidement dans une problématisation en liant les deux termes du sujet. Il ne s'agissait pas de prendre d'un côté l'alimentation et de l'autre la santé, avant de formuler une problématique sur les impacts de l'alimentation sur la santé. Certaines copies ont donné l'impression de prendre la santé comme un prétexte à une problématique déjà formulée, ce que le jury a sanctionné d'autant que le développement tendait alors souvent vers un hors sujet. Ainsi, des compositions semblaient très proches de plans et de connaissances qui auraient été produits avec pertinence pour d'autres sujets (notamment la mondialisation ou les risques). Dans ce cas, le développement est alors peu adapté au sujet, avec une démonstration qui reprend des exemples et des arguments que le candidat·e tente de raccrocher au sujet mais sans construire une démonstration qui découle du sujet posé.

Concernant la problématique, elle ne prend pas toujours la forme d'une question et n'est pas une simple formulation sous la forme interrogative du sujet. La problématique ne repose pas sur une accumulation de questions parmi lesquelles le jury devrait choisir la plus pertinente. Différentes problématiques étaient envisageables. Pour des candidat·es, le paradoxe était le suivant : à l'échelle planétaire, la quantité de nourriture pour tous et toutes apparaît comme suffisante, mais les modalités de production, de conservation, de distribution et d'accès à l'alimentation donnent lieu à d'importantes inégalités avec des conséquences différentes en termes de santé. Certaines démonstrations qui découlaient de cette problématique appréhendaient alors les enjeux d'accès et de vulnérabilité qui permettaient de faire apparaître des contrastes spatio-temporels. D'autres candidat·es soulignent que si les interactions entre alimentation et santé ont souvent été abordées au prisme d'une approche quantitative (le manque ou la surabondance), une approche plus qualitative fondée sur les représentations révèle que la santé est une des composantes déterminantes de l'alimentation, mais qui varie selon les espaces. Cette problématique met en tension une alimentation qui est tantôt un besoin, tantôt dépendante de la santé et parfois au service de la santé. Ces deux exemples permettent au jury de préciser qu'il n'attend pas une problématique en particulier.

L'introduction se clôt par une annonce du plan, généralement sous la forme d'un paragraphe à part. Le choix de trois phrases différentes pour chacune des parties est souvent le plus lisible. Certain·es candidat·es précisent entre parenthèses les numéros de partie, ce qui facilite encore la compréhension des membres du jury.

Concernant le développement, le jury apprécie que les parties commencent par des chapeaux introductifs qui annoncent le plan de la partie. En rédigeant de tels paragraphes, les candidat·es peuvent se rendre compte de la solidité de leur ligne argumentative. A la fin de la partie, le jury attend également un paragraphe de conclusion qui doit permettre de synthétiser les différents acquis de la partie et proposer une transition vers la partie suivante. Le chapeau introductif et le paragraphe conclusif peuvent être lus ensemble pour voir les avancées et les nouveaux questionnements générés par la partie. Dans les développements lus, les principaux écueils rencontrés sont de plusieurs types.

En premier lieu, trop de copies ont recours à la récitation sans sélectionner les connaissances en lien avec le sujet. Une réflexion sur les termes du sujet et leurs ambivalences est nécessaire. Trop de copies ont proposé de longues parties sur l'insécurité alimentaire ou la faim dans le monde. Si ces enjeux sont cruciaux, il s'agissait de ne pas perdre de vue le sujet. Les connaissances doivent être

choisies pour permettre à l'argumentation d'avancer. Ces passages récités rassurent les candidat·es et témoignent de leur travail important, mais ont tendance à les éloigner de leur démonstration jusqu'au hors sujet parfois. Il faut rappeler que le jury ne valorise pas la longueur. Certes un nombre de pages est nécessaire pour montrer la complexité du sujet (souvent dix pages), mais une copie de plus de trente pages flirte souvent avec le hors sujet ou le « copier-coller » de connaissances.

Ensuite, trop de copies proposent des jugements de valeur non étayés scientifiquement et non reliés à des réalités spatiales. Les candidat·es doivent essayer d'être nuancé·es quand il est question de pratiques alimentaires néfastes à la santé : des candidat·es stigmatisent l'agriculture industrielle, les restaurants de type *fast food*, les supermarchés... Or il aurait été pertinent de voir en quoi la diversité des pratiques alimentaires présente des conséquences différentes pour la santé. Une copie en vient même à écrire que « l'agriculture est une menace pour la bonne santé ». Certes les candidat·es ont raison de souligner la place des aliments transformés dans les supermarchés, mais il est peu mesuré de critiquer ces lieux qui généreraient des problèmes de santé. Au contraire, insister sur l'offre diversifiée des produits ou sur la spécialisation croissante au sein de ces espaces (avec l'avènement d'une offre bio dans la grande distribution) permet de développer une approche plus complexe. Ainsi, la critique des *fast food* au nom de la « malbouffe » (souvent employée sans guillemets) ne laisse pas la place à toute la restauration rapide plus luxueuse et plus orientée vers la santé (*healthy*) qui se développe. A titre d'exemple, Bocuse a développé sa chaîne de restaurant « Ouest Express » de *fast food* et de *burgers* « gourmets ». Le *snacking* peut également aller dans cette direction. Apporter ces éléments permettaient notamment de raisonner sur les représentations de la santé avec des conséquences spatiales en termes de création de lieux de restauration visant une clientèle spécifique.

Souvent les copies qui stigmatisent certaines pratiques se concluent par des troisièmes parties où abondent des expressions comme « il faut que », « il n'y a qu'à ». Une troisième partie ne sous-entend pas la fin de la nuance et de la complexité. Le jury déplore des discours peu nuancés avec des troisièmes parties qui étaient bien trop similaires d'une copie à l'autre avec des temps sur l'agriculture biologique, l'agriculture urbaine et les AMAP, et avec des exemples exclusivement pris dans les pays développés. Presque toutes les copies ont vanté les mérites du (ou de la) bio ou de l'alimentation locale mais sans les interroger, selon les espaces et les liens avec la santé. Une copie écrit par exemple : « en produisant ce que l'on consomme on est assuré de savoir ce que l'on mange et l'on est sûr que ce se soit bon pour notre santé ». Cette idée peut être questionnée notamment par le fort recours à des substances chimiques par certains propriétaires de jardin individuel. Globalement, les candidat·es gagneraient à ne pas utiliser le pronom « on » pour identifier et différencier les acteur·trices impliqués, du champ à l'assiette. Le jury a conscience qu'après une année les candidat·es ne peuvent pas maîtriser toute la littérature sur le sujet, notamment quand des scientifiques présentent des discours contrastés. Il s'agit juste de rester dans une approche mesurée : il n'y a pas une seule solution valable uniformément dans le monde. La géographie invite plutôt à proposer des constats différenciés en fonction des espaces, des acteur·trices et des échelles.

Les exemples géographiques permettent d'asseoir le propos qui devient moins critiquable que des grandes lignes générales. Un exemple doit dans la mesure du possible présenter un acteur·trice, un nombre, un espace et une rapide description. Un bon exemple fait au minimum 2-3 lignes et au maximum 10 lignes. S'il est plus court, sa portée démonstrative est plus faible. S'il est plus long, une partie des informations est généralement hors sujet. Le cas des lasagnes à la viande de cheval, repris également par la majorité des candidat·es, méritait d'être interrogé à travers des problèmes éthiques ou économiques, mais il ne posait pas de problèmes sanitaires, puisque consommer de la viande de cheval n'a aucun effet nocif sur la santé... Les copies qui se sont appuyées sur ce constat ont été valorisées. Ainsi, le même exemple peut être hors sujet ou au contraire permettre de montrer des ambivalences dans les craintes des acteur·trices. En revanche, la présence d'*Escherichia coli* (*E. coli*) dans de la viande ou des tartelettes est pleinement dans le sujet. Ainsi, le choix des exemples permet de discriminer les copies. Les copies qui parvenaient à mettre en tension représentation et craintes avec une approche sanitaire ont été valorisées. Ainsi, le jury invite les candidat·es à prêter une plus grande attention à la conception des exemples qui doivent être reliés au sujet et doivent permettre de rendre l'argumentation plus spatiale, plus incarnée et moins critiquable.

Ce sujet se prêtait à des réflexions en termes scalaires. Certaines copies ont structuré avec pertinence toute leur composition autour d'un plan scalaire. D'autres se sont contentées d'organiser une partie sous cette forme avec la même pertinence.

A l'échelle mondiale, les enjeux quantitatifs ne se posent pas de la même façon entre les pays développés et les pays moins développés, ce qui permettait d'aborder les inégalités de développement via la géographie de la faim. Certain·es candidat·es se réfèrent à l'indice de développement humain dont un des critères est l'espérance de vie qui permettait d'évoquer les enjeux liés à l'alimentation et à la santé en lien avec le développement. Toutefois, ce constat ne pouvait pas se réduire à une simple dichotomie « Nords » - « Suds », termes qu'il semble nécessaire de mettre au pluriel et entre guillemets si les candidat·es souhaitent les utiliser. En effet, le Mexique qui est classiquement dans les pays des « Suds » est aussi parmi les cinq pays avec le plus fort taux d'obésité dans le monde. Des candidat·es mobilisent avec pertinence les écrits de G. Pulliat qui donnent la possibilité d'insister sur les catégories sociales des habitant·es. L'exemple de l'interaction alimentation et santé donne à voir comment les disparités entre les groupes sociaux se creusent à Hanoï. Les classes moyennes et supérieures peuvent faire le choix d'une alimentation riche, sucrée ou très carnée, qui peuvent favoriser les maladies cardio-vasculaires ou le diabète de type 2 dans les pays des « Suds », quand la logique est souvent inverse dans les pays des « Nords ». Certaines copies mobilisent à juste titre l'expression de « double fardeau nutritionnel » pour évoquer les ambivalences de la malnutrition entre sous-nutrition et sur-nutrition. Cela pouvait être le moment de revenir sur le modèle des transitions alimentaires qui devait toutefois être traité dans sa relation avec le sujet et notamment la santé. Il pouvait aussi être nuancé, à la lumière de l'exemple indien. Le cas japonais permettait également de nuancer une relation de cause à effet entre pays riches et obésité. En outre, des habitant·es de pays développés font face à des situations de pauvreté qui les empêchent de se nourrir suffisamment et avec une diversité des aliments. Différentes associations tentent de fournir des aliments comme le montre le rôle des banques alimentaires. Ces deux exemples montrent que si la dichotomie entre pays riches et pays pauvres peut apparaître comme pertinente à l'échelle mondiale, une approche plus fine s'impose pour penser la diversité des situations à l'œuvre.

A l'échelle régionale, l'interaction entre santé et alimentation révèle des inégalités mais également les enjeux liés aux réseaux. L'exemple canonique qui été très rarement abordé dans les copies est la découverte de Snow de la diffusion du choléra autour des fontaines d'eau. Les candidat·es ont souvent travaillé sur les exemples de l'eau dans différentes villes d'Afrique subsaharienne, ce qui a été valorisé. De plus, cette étape dans l'argumentation permettait d'interroger le couple « ville » « campagne ». Une réflexion rapide pourrait laisser penser que les campagnes avec une agriculture vivrière sont les plus indépendantes et les plus sûres. Toutefois, des conditions climatiques ou politiques peuvent mettre en péril ces habitant·es. Il est notamment possible d'évoquer les situations liées aux sécheresses sahéliennes. Ainsi, grâce aux réseaux de distribution, les urbain·es sont moins dépendant·es de certaines conditions. Néanmoins, l'acheminement des marchandises jouent un rôle central. Certain·es candidat·es réinvestissent alors avec pertinence des travaux sur les famines et les conflits, notamment ceux de S. Brunel. Ainsi, l'accès joue un rôle déterminant. Là encore bon nombre de candidat·es reviennent sur les problématiques des déserts alimentaires (*food desert*) à la lumière des travaux de F. Paddeu sur Détroit ou de S. Baffico sur Baltimore.

A l'échelle locale, ce sujet invitait à réfléchir aux enjeux liés aux vulnérabilités à travers des catégories sociales et une entrée par les individus. Cela permettait de questionner les risques sanitaires en interrogeant des expositions au même problème, mais des issues différentes du fait de vulnérabilités contrastées. Les enjeux liés au genre pouvaient être abordés, en soulignant les effets de sous-nutrition ou de la malnutrition qui touchent notamment les femmes. De plus, il pouvait être bienvenu d'appréhender (comme certaines copies) les problématiques liées aux femmes enceintes plus vulnérables aux anémies, mais également à certaines maladies comme la salmonellose. Il était également possible d'évoquer la question des nourrissons et des jeunes enfants, en citant par exemple les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé en faveur d'un allaitement maternel jusqu'à six mois. Enfin, les personnes âgées pouvaient également apparaître comme particulièrement vulnérables à certaines maladies. Les copies qui évoquaient les boucles de rétroaction entre différentes maladies, santé et alimentation ont été valorisées. Ainsi, des copies évoquent des maladies comme le SIDA ou Ebola qui peuvent empêcher de travailler, ce qui rend l'accès à l'alimentation moins facile et ce qui a tendance à détériorer encore la situation médicale de la personne.

Par ailleurs, ce sujet invitait à penser l'alimentation à travers les différentes étapes de son système, de la production à la consommation, en passant par la distribution.

Le système agro-industriel est décrit dans bon nombre de copies, souvent avec un regard péjoratif. L'exemple développé dans la majorité des copies est celui de la révolution verte en Inde qui est mobilisée dans les travaux de F. Landy. Les dérives et les inconvénients de ce mode de production ne doit pas faire oublier qu'il permet de produire suffisamment (en terme de stocks) pour l'ensemble des humain.es, ce qui permet de mettre l'accent sur l'accès.

Cela donnait l'occasion d'appréhender les enjeux de transports et de distributions des denrées alimentaires. En outre, différentes techniques comme l'appertisation (pour les aliments en conserve), la congélation ou la surgélation pouvaient être étudiées. Des copies insistent sur le rôle de la chaîne du froid qui conditionne certains modes de transports spécifiques ou les espaces de la distribution des produits. Un exemple d'E. Foulquier sur les *feeders* permettait d'évoquer cet enjeu de la conservation des produits, alors que les agrumes parcourent bon nombre de kilomètres entre les lieux de production et de consommation. La mondialisation des produits alimentaires repose donc sur des normes qui doivent assurer le maintien d'une qualité nutritionnelle. Si la mondialisation est souvent stigmatisée dans les copies pour son pouvoir d'uniformisation et de standardisation, il faut rappeler qu'elle a permis la quasi disparition de certaines maladies. Ainsi, comme le propose une copie, il était possible de faire référence au manque d'iode et à la création de la figure du crétin des Alpes que décrit très bien B. Debarbieux. Le scorbut qui touchait les équipages pouvait également être cité.

La distribution des produits montrait ainsi comment la santé devenait un levier pour des ventes. Il pouvait être intéressant de revenir sur les stratégies de firmes multinationales pour promouvoir leur produit, en insistant sur la réduction des quantités de sucres ou de graisses par exemple. D'autres copies présentent une idée originale et intéressante, à savoir un plan de supermarché et son organisation pour réduire les risques sanitaires. Ce temps pouvait être le moment d'insister sur la place du visuel dans les représentations des produits et sur l'étiquetage. Il était alors bienvenu d'évoquer les indications données aux consommateur.trices par des dates limites de consommation et la date de durabilité minimale. Ces stratégies devaient être mises en tension avec les représentations des consommateur.trices dont les demandes en termes de santé semblent de plus en plus nombreuses. Des applications comme « Yuka » sont citées avec pertinence.

Il pouvait être bienvenu de mettre l'accent sur les acteur.trices. Les consommateur.trices et leurs représentations pouvaient faire l'objet d'une forte attention. Certaines copies soulignent un intérêt de plus en plus grand pour les apports nutritionnels des aliments et des régimes considérés comme *healthy*. La hausse de la consommation de poissons peut se lire en partie par les apports nutritionnels attendus, comme le souligne F. Carré. Des démonstrations montrent bien l'ambivalence de la consommation de certains produits comme le quinoa ou l'avocat qui peuvent perturber les filières locales de production, notamment en Amérique du Sud et centrale. Il était bienvenu de nuancer cet intérêt pour les « super aliments », en montrant comment des effets de mode se construisaient et comment leur accès était limité à une partie de la population. La rareté et la forte demande peuvent générer une hausse de prix, mais aussi le développement d'une offre de qualité moindre, comme le montrent les exemples du miel ou de la tomate produits en Chine. Ainsi, les attentes en termes de santé peuvent favoriser une hausse de la production et de la consommation de certains aliments. Il pouvait également être utile de mentionner les grandes représentations portées sur des régimes alimentaires (dont certains sont très valorisés comme la diète méditerranéenne) et sur les différences entre les apparences d'un corps vu comme en bonne santé dans différents espaces.

L'Etat est trop rarement appréhendé dans les copies, alors qu'il met en place des normes et des contrôles concernant l'alimentation, notamment pour des raisons sanitaires. Il était possible de mentionner des politiques publiques alimentaires, liées tantôt à des craintes sanitaires, tantôt aux consommations quotidiennes. Dans la première situation, de nombreuses copies expliquent la crise de la vache folle et sa chronologie liée à la compréhension de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Dans le deuxième cas, quelques copies évoquent le Nutri-score mis en place en France, en 2016, dans le cadre de la loi de modernisation du système de santé. Le niveau national joue un rôle dans l'interaction entre alimentation et santé. Des établissements publics peuvent être cités comme l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Cette Agence

recommande aux femmes enceintes de ne pas consommer de compléments alimentaires sans l'avis d'un professionnel de santé.

Enfin, il était possible de s'intéresser aux acteurs de niveau mondial. La plupart des copies évoquent la Food and Agriculture Organization (FAO), sans que son rôle dans le système d'acteur.trices ne soit précisé. Il en est de même pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il était également bienvenu de préciser le rôle des organisations non gouvernementales (ONG). Certaines copies mentionnent notamment les travaux de S. Brunel en relation avec sa trajectoire personnelle et notamment son implication dans Action contre la Faim.

Le jury n'attend pas à ce que les candidat·es citent à tout prix et donc souvent artificiellement des travaux scientifiques. Ainsi, A. Sen est très souvent mentionné, mais il est rare que ses écrits fassent l'objet d'une réelle mise en tension avec le sujet. Une copie présente une réflexion précise sur l'intérêt des « capacités » pour interroger le sujet, mais cet effort est rare. Le *name dropping* n'est pas valorisé, contrairement à la lecture précise d'un auteur·trice. Ainsi, les mentions sont valorisées quand elles sont pertinentes et bien étayées. Elles peuvent être présentes dès l'introduction ou dans la suite du devoir. Il ne s'agit pas non plus de coller une fiche de lecture, mais bien de faire dialoguer cette lecture avec le sujet. Ainsi, cette année, la majorité des copies ont cité les travaux de S. Brunel, G. Fumey, F. Paddeu et G. Pulliat. Ces quatre noms témoignent d'une connaissance de la géographie contemporaine relativement précise, en manipulant notamment des travaux (très) récents. Certaines copies s'appuient sur des références plus originales, comme les écrits de M. Gibert-Flutre ou de S. Baffico. Ces citations permettent souvent de développer des exemples précis et spatialisés reliés au sujet et qui sont donc valorisés.

Une représentation graphique est attendue : les candidat·es choisissent la forme la plus appropriée pour nourrir leur argumentation. S'il s'agit d'un croquis, le jury rappelle qu'il doit présenter un titre, une orientation, une légende organisée, une échelle et des toponymes. Le croquis ne doit pas être au format timbre postal. La multiplication de petits croquis avec moins de trois figurés n'est pas valorisée. Un effort doit encore être poursuivi dans la recherche d'une certaine précision dans les localisations. Par souci de propreté, il est bienvenu que les représentations graphiques soient encadrées, réalisées au stylo (c'est-à-dire éviter le crayon papier ou les feutres de couleur fluo). Enfin, pour faciliter la lisibilité et la compréhension des figures, les légendes ne doivent pas être réalisées au verso. Les figurés de la légende et de la réalisation graphique doivent être similaires.

Le jury ne s'attend pas à ce que le fond de carte proposé soit utilisé : il doit être mobilisé si l'échelle semble pertinente dans la démonstration proposée. Si les candidat·es souhaitent proposer un croquis de synthèse ou un croquis à l'échelle mondiale, l'utilisation de ce fond de carte est fortement conseillée. En effet, le dessin à la main du planisphère ne permet pas de localisation précise et peine à valoriser les acquis du candidat·es. En cas d'utilisation du planisphère, les candidat·es ne peuvent pas se contenter d'une représentation muette : des toponymes doivent être proposés pour leur caractère démonstratif. Par exemple, si les candidat·es souhaitent représenter les taux d'obésité différents selon les pays. Ainsi, d'après l'OCDE, en 2017, les Etats-Unis, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et le Mexique ont plus de 30% de la population avec un Indice de Masse Corporelle (IMC) supérieur à 30 : faire apparaître sur le croquis avec les mêmes formalismes les noms de ces quatre pays bonifient le croquis. Il peut être également intéressant de faire apparaître les noms de pays avec les taux d'obésité les plus faibles. Ainsi, les localisations ne doivent pas être choisies au hasard, mais dépendent de leur qualité en termes de démonstration. Enfin, il est préférable de maîtriser les figurés choisis : la limite entre les pays des « Nords » et des « Suds » peine à être positionnée par certain·es candidat·es.

Si les candidat.es préfèrent utiliser des représentations travaillées pendant l'année sous la forme de croquis ou d'organigrammes, il faut faire attention à bien traiter le sujet. Trop de représentations restent de l'ordre de la récitation. Pour aider les candidat.es, le jury conseille de s'assurer de la présence des termes du sujet dans le titre et dans la légende produite. Si ce n'est pas le cas, la représentation peut sûrement être améliorée. Cette année, un certain nombre de copies présentaient des diagrammes sous la forme de courbes : ces derniers portaient sur un seul des termes du sujet, ce qui n'est pas pleinement convaincant.

Le jury salue les efforts en matière d'orthographe et de syntaxe, qui sont globalement satisfaisants, tout en invitant les candidat.es à ne pas relâcher leurs efforts en la matière. Il s'agit d'être vigilant sur l'utilisation d'anglicismes (comme « impacter » ou « disruptif ») et sur des erreurs qui certes se lisent et s'entendent régulièrement (par exemple « pallier à »). De même, une relecture rapide permettrait d'ôter bon nombre de coquilles qui émaillent les compositions et ce dès les introductions.

Pour conclure, nous renouvelons nos félicitations aux candidat.es et aux collègues de classes préparatoires et les invitons à poursuivre l'excellent travail qu'ils fournissent chaque année, en espérant que ces conseils les aident à progresser.